

## PERENNIAL SA POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES.

La présente Politique de Protection des Données expose les principes applicables en matière de collecte et de traitement de données personnelles par Perennial SA (le « Mandataire »). Elle fait partie intégrante du contrat de mandat conclu entre Perennial SA et son client (le « Mandant »).

### 1. LES DONNEES PERSONNELLES COLLECTEES

Les données personnelles remises par le Mandant

Dans le cadre du mandat, le Mandant communique des données personnelles le concernant ou concernant ses employés à Perennial SA, en tant que mandataire. Ces données personnelles sont nécessaires pour que Perennial SA puisse exécuter correctement le mandat qui lui est confié.

Ces données personnelles comprennent typiquement un ou plusieurs noms, adresses, adresses courriels, dates de naissance, ainsi que des données en matière de santé. Cette dernière catégorie de données est sensible et Perennial SA les traite avec une diligence accrue.

Perennial SA ne collecte pas de données personnelles concernant le Mandant ou ses employés par elle-même ou par le biais de tierces parties.

### 2. LE LIEU D'HEBERGEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles remises par le Mandant sont hébergées sur les serveurs de la société Microsoft Suisse AG situés dans le canton de Zurich, Suisse. Les licences et la gestion de celles-ci auprès de Microsoft sont gérées par la société Alltron AG située dans le canton d'Aarau, Suisse. Ces données personnelles sont stockées dans des fichiers distincts de ceux comprenant les autres données détenues par Perennial SA.

### 3. L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

#### A. Les services fournis par Perennial SA

Perennial SA utilise les données personnelles remises par le Mandant principalement pour fournir les services prévus dans le mandat. Ainsi, les données personnelles sont utilisées pour le conseil au Mandant et communiquées aux compagnies d'assurance en relation avec l'examen de la proposition (p.ex. analyse du risque) et le traitement du contrat (p.ex. établissement de la police, gestion du contrat).

#### B. Les informations marketing

Perennial SA peut utiliser les données personnelles remises par le Mandant dans le but de lui faire parvenir des informations marketing telles que des newsletters, dans un format électronique ou papier, liées à l'objet du mandat ou aux informations mises à disposition par Perennial SA sur son site internet ou ses pages dédiées sur les réseaux sociaux, et dont Perennial SA pense qu'elles peuvent présenter un intérêt pour le Mandant.

Le Mandant peut demander en tout temps de ne plus recevoir de telles informations en envoyant un email à l'adresse [perencare@perennial.ch](mailto:perencare@perennial.ch). Dès réception de la demande, Perennial SA confirmera rapidement par email que la demande est en cours de traitement. Une période allant jusqu'à dix jours peut être nécessaire pour que la demande soit intégralement traitée. Il n'est dès lors pas exclu que le Mandant reçoive des informations marketing durant cette période.

#### C. L'utilisation à des fins internes

Perennial SA peut utiliser les données personnelles afin de compiler des informations statistiques relatives à ses activités. Par exemple, Perennial SA peut utiliser les données personnelles afin de générer des statistiques relatives à sa clientèle en fonction de critères démographiques. Ainsi, Perennial SA peut améliorer les services qu'elle offre.

#### D. La non-divulgaration des données personnelles

Perennial SA ne vend en aucun cas les données personnelles à des parties tierces. En outre, Perennial SA ne partage pas les données personnelles, ni ne les met de quelque manière que ce soit à la disposition de tiers, sous réserve des cas prévus dans la présente Politique de Protection des Données (voir la section suivante).

### 4. L'ACCES AUX DONNEES PERSONNELLES PAR DES PARTIES TIERCES

#### A. La publication de statistiques

Comme indiqué ci-dessus, Perennial SA peut compiler des statistiques sur la base notamment des données personnelles remises par le Mandant. Perennial SA peut publier ces statistiques ou les partager avec des parties tierces sous une forme agrégée de manière qu'elles ne comprennent pas les données personnelles remises et que les personnes concernées ne puissent pas être identifiées.

## B. Les partenaires contractuels et sociétés affiliées

Perennial SA peut donner à certains de ses partenaires contractuels, tels que les compagnies d'assurance (comme indiqué ci-dessus), et aux sociétés qui lui sont affiliées accès à des données personnelles remises par le Mandant. Ces partenaires contractuels et sociétés affiliées aident Perennial SA à fournir les services prévus contractuellement. Ces partenaires contractuels et sociétés affiliées sont tenus de signer des contrats dans lesquels ils s'engagent à protéger les données personnelles au moyen de procédures similaires à celles que Perennial SA respecte.

Perennial SA partage en particulier les données collectées avec Alaris Sàrl, société qu'elle détient à 100% et dont le but est de fournir des services de fiduciaire, comptabilité, conseils patrimoniaux et successoraux.

## C. Le changement de contrôle ou la vente

Perennial SA peut également partager les données personnelles, sous le couvert d'un accord de confidentialité, dans le cadre d'une vente, d'une fusion ou d'un changement de contrôle, ou en préparation de l'une de ces situations. Toute autre entité qui acquerrait toute ou partie de l'activité de Perennial SA pourra continuer à utiliser les données, mais uniquement conformément aux dispositions de la présente Politique de Protection des Données.

## D. Les divulgations fondées légalement

Il est possible que Perennial SA doive divulguer les données personnelles si elle y est tenue légalement ou si elle estime de bonne foi qu'une telle divulgation est nécessaire pour (i) enquêter, prévenir, ou prendre des mesures concernant des activités illégales présumées ou établies ou pour porter assistance à des autorités publiques ; (ii) mettre en œuvre le mandat ; ou (iii) enquêter ou se défendre contre des prétentions ou des allégations de parties tierces.

Perennial SA fait son possible pour informer ses clients à propos des requêtes qu'elle recevrait concernant leurs données personnelles lorsqu'elle le juge approprié, à moins que cela ne soit pas autorisé par la loi ou une injonction d'un tribunal, ou lorsque l'urgence empêche de le faire. Perennial SA peut contester ce type de requêtes lorsqu'elle estime, à son entière discrétion, que la requête est trop large, vague ou qu'elle ne repose pas sur un fondement approprié. Perennial SA ne s'engage toutefois pas à contester toute requête qu'elle recevrait.

## 5. LA GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

### A. La protection des données personnelles

Perennial SA fait son possible pour empêcher la fuite ou la divulgation non autorisée de données personnelles. En particulier, Perennial SA met en œuvre et maintient des mesures (comprenant des mesures de protection de nature administrative, physique, et technique) afin de gérer la fuite ou la divulgation non autorisée de données personnelles.

Dans le cas d'une fuite de données, ou si Perennial SA suspecte une telle fuite, (i) Perennial SA fera au mieux pour en informer le Mandant rapidement, dans la mesure où c'est techniquement faisable, et (ii) Perennial SA coopérera avec le Mandant pour enquêter et résoudre l'incident, y compris en fournissant au Mandant une assistance raisonnable pour le cas où il devrait informer une partie tierce. Sur requête raisonnable de la part du Mandant, Perennial SA lui fournira rapidement un accès aux dossiers concernant la fuite de données ; étant néanmoins précisé que ces dossiers demeurent des informations confidentielles appartenant à Perennial SA et que Perennial SA n'est pas tenue de fournir au Mandant des informations appartenant à d'autres clients ou compromettant la sécurité de ces derniers.

En cas de fuite de données, ou si Perennial SA suspecte une telle fuite, Perennial SA en informera en outre les autorités compétentes, conformément à la réglementation applicable.

### B. L'accès aux données personnelles et la correction de celles-ci

Lorsque Perennial SA traite les données personnelles, elle fait son possible pour s'assurer qu'elles sont conservées de manière intègre et à jour, et qu'elles sont traitées dans le but pour lequel elles ont été collectées (exécution du mandat).

Perennial SA offrira au Mandant la possibilité de s'opposer au traitement de ses données personnelles si le traitement ne répond pas au but tel que décrit dans la présente Politique de Protection des Données ou à un traitement autorisé par la loi.

Le Mandant peut accéder et modifier les données personnelles qu'il a remises à Perennial SA en envoyant un email à l'adresse [perencare@perennial.ch](mailto:perencare@perennial.ch).



#### C. La conservation des données personnelles

Perennial SA conserve les données personnelles pendant la durée du mandat, la durée applicable aux pièces comptables et la durée nécessaire liée à d'éventuelles actions légales. En tout état, Perennial SA ne conserve pas les données personnelles au-delà d'un délai de dix ans à compter de la fin du mandat.

#### D. La suppression des données personnelles

Le Mandant peut demander la suppression des données personnelles remises en tout temps, pour autant que cette suppression n'empêche pas l'exécution du mandat et sous réserve des règles de conservation mentionnées ci-dessus.

A la suite d'une requête de suppression de données, le Mandant dispose d'un délai de 30 jours pour demander une copie des données personnelles concernées. Perennial SA les mettra alors à disposition en vue d'un transfert ou d'un téléchargement dans un format communément accepté. Perennial SA reste libre de ne pas accepter un format spécifique que le Mandant pourrait requérir ou de ne l'accepter que moyennant la prise en charge par le mandant des coûts y relatifs.

Au terme de cette période de 30 jours, Perennial SA n'aura plus aucune obligation de conserver ou de communiquer les données personnelles. Partant, Perennial SA supprimera toute copie des données personnelles se trouvant dans ses systèmes, sous son contrôle ou en sa possession.

Perennial SA peut conserver des informations dépersonnalisées (anonymes) après la suppression des données personnelles.

#### E. La plainte auprès des autorités compétentes

Le Mandant conserve le droit de se plaindre auprès d'une autorité de protection des données dans le cas où il devrait considérer que les données personnelles ne sont pas traitées en conformité avec la présente Politique de Protection des Données ou la réglementation applicable.

#### 6. LA MODIFICATION DE LA PRESENTE POLITIQUE

Perennial SA peut modifier la présente Politique de Protection des Données en tout temps, pour autant que la nouvelle version ne réduise par les droits dont bénéficie le Mandant.

Perennial SA communiquera la nouvelle version de la Politique de Protection des Données au Mandant.